

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ



Service  
d'accès  
aux soins

inéa  
Sant& Numérique  
Hauts-de-France

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Hauts-de-France

Service  
d'accès  
aux  
soins  
SAS

# Atelier CPTS HDF

UNION  
des URPS  
HAUTS-DE-FRANCE

*Le Service d'Accès aux Soins  
(SAS)*

*Jeudi 04 avril 2024*

URPS  
Biologistes  
HAUTS-DE-FRANCE



URPS  
Chirurgiens Dentistes  
Hauts-de-France

URPS  
INFIRMIERS LIBÉRAUX  
Hauts-de-France



URPS  
MÉDECINS LIBÉRAUX  
HAUTS-DE-FRANCE



URPS  
ORTHOPÉDISTES  
Hauts de France

URPS  
PEDICURES PODOLOGUES  
HAUTS-DE-FRANCE

URPS  
Pharmaciens  
HAUTS-DE-FRANCE



- **CPTS DU 02 :**

- Nord Aisne
- Cœur de l'Aisne
- Charlemagne
- Haut de l'Aisne

- **CPTS DU 60 :**

- Sud Oise
- Picardie Verte
- Beauvais
- Trésor

- **CPTS DU 80**

- Santerre
- Nord Picardie

- **CPTS DU 62 :**

- Val de Lys Romane
- Beaumont Artois
- Ternois Santé

- **CPTS DU 59**

- Val de Sambre
- Lys Armentières
- Haut Escaut
- BBH
- Grand Lille
- Littoral en Nord
- Pévèle Carrembault Seclin
- Grand Douai
- TMN
- Cœur d'Ostrevent
- FHM
- Pays du Cambrésis

- ① Présentation du Service d'Accès aux soins (SAS)
- ② Démonstration de l'utilisation de la plateforme SAS
- ③ Articulation de l'organisation de la CPTS avec le SAS
- ④ Point d'information : SAS Infirmier, où en est-on ?

# ① Présentation du Service d'Accès aux soins (SAS)

# ① Présentation du Service d'Accès aux Soins (SAS)

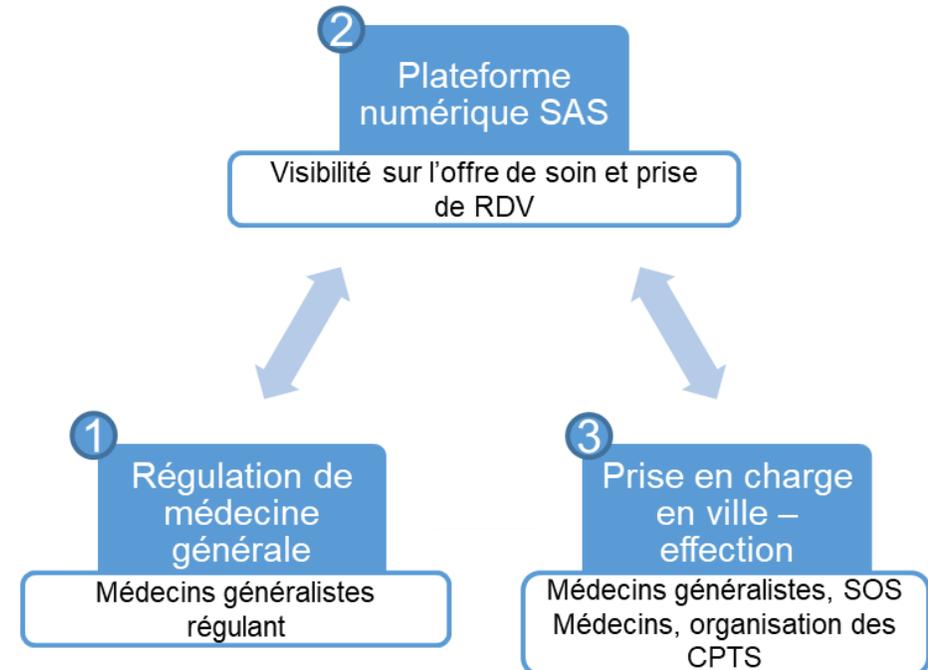
## Qu'est ce que le SAS ?

Le SAS permet d'apporter une réponse dans les **48h** aux demandes de soins non programmés de la population en dehors des horaires de la **Permanence Des Soins Ambulatoires**.

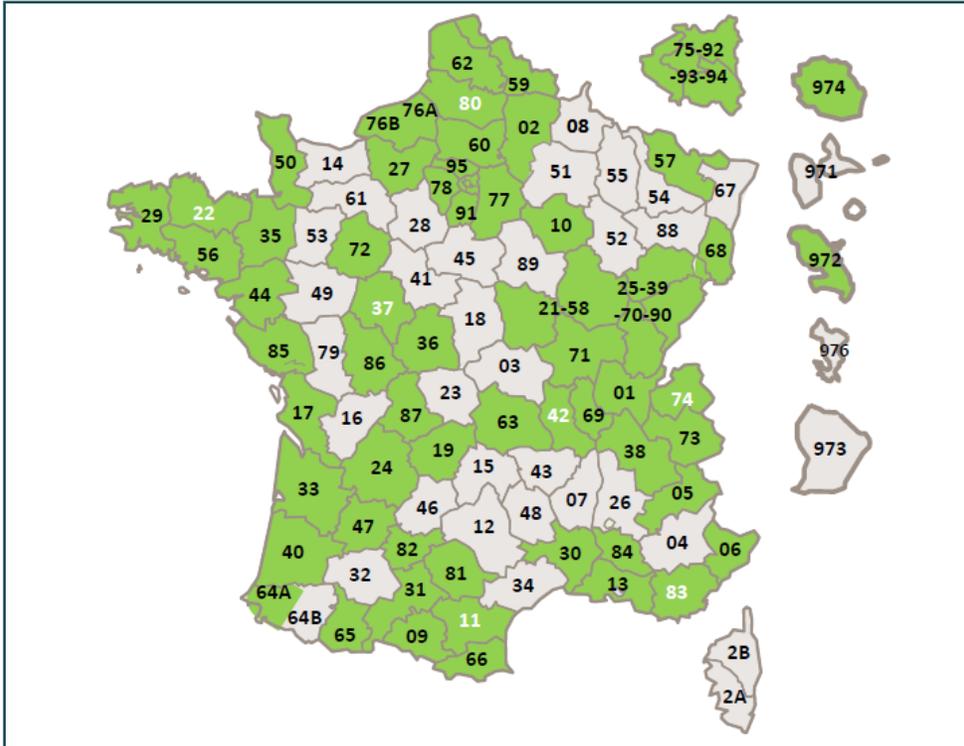
### 3 volets clés :

- **Une réponse aux appels organisée entre médecins urgentistes et médecins généralistes** lorsque l'accès au médecin traitant ou à un autre médecin de proximité n'est pas possible en première intention.
- **Une plateforme numérique destinée aux professionnels de santé** permettant de recenser l'ensemble de l'offre de soins non programmée disponible sur un territoire donné et d'orienter un patient vers un des professionnels répertoriés.
- **Une prise en charge des patients orientés par le SAS** ayant une demande de soins non programmés ne nécessitant pas une prise en charge en urgence.

### Volet médecine générale du SAS



## Statut d'avancement déploiement SAS



SAS 80 : avril 2021 (site pilote)

SAS 59 : novembre 2021 (site pilote)

SAS 60 : Mai 2023

SAS 62 : Septembre 2023

SAS 02 : Décembre 2023

- Décret n° 2022-403 du 21 mars 2022 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « *Plateforme numérique du Service d'accès aux soins* »
- Instruction n°DGOS/R2/PF5/2022/270 du 23 décembre 2022 relative aux attendus pour la mise en place du service d'accès aux soins dans les territoires dans le cadre de la généralisation progressive du dispositif
- Instruction n°DGOS/CNAM du 12 Janvier 2023 :
  - ✓ Les CPTS avec SAS : application des dispositions de l'avenant 2
- Prochainement : Décret pour cadrer le dispositif national (avant l'été)



## ② La plateforme SAS : comment ça fonctionne?

# En préambule, comment ça se passe coté effecteurs? Coté régulateurs?

- Inscription des professionnels de manière individuelle et personnelle sur <https://sas.sante.fr/>
- Connexion possible via ProSantéConnect avec votre carte CPS ou e-CPS
- Complétion du profil par l'effecteur :
  - Participation au SAS
    - A titre individuel
    - Dans le cadre de votre CPTS
    - Dans le cadre de votre MSP

Utilisation d'un des logiciels de rendez-vous interfacé sinon « Je déclare sur l'honneur mettre en visibilité à minima 2 heures de disponibilité par semaine sur mon agenda de la plateforme numérique SAS » et saisie manuelle des créneaux de disponibilités.

- Ou Refus de participation au SAS :  
Je coche « Je refuse d'afficher mes créneaux « grand public » disponibles »

**VOS PARAMÈTRES** ✕

---

**Créneaux en sus de mes disponibilités**

Je participe au SAS

via ma CPTS ▼

**Indiquez le nom de votre CPTS \***

Communauté Professionnelle Territoriale De Santé De Compiègn (800015846)

**Veuillez sélectionner une CPTS dans les suggestion**

**Que(s) lieu(x) d'activité est/sont rattaché(s) à votre CPTS ? \***

Adresse 1 : 23 Rue de Slovénie, 80090 Amiens

**Utilisez-vous une solution de prise de rendez-vous ? \***

Non  Oui, je déclare sur l'honneur utiliser un (ou plusieurs) logiciel de prise de rendez-vous interfacé avec la plateforme

Je déclare sur l'honneur mettre en visibilité à minima 2 heures de disponibilité par semaine sur mon agenda de la plateforme numérique SAS

**Remontée des créneaux de ma solution de prise de rendez-vous**

Je refuse d'afficher mes créneaux « grand public » et/ou « professionnel » disponibles dans la plateforme numérique SAS

**Forfait de réorientation**

Je participe au forfait de réorientation des urgences

De plus en plus de logiciels de prise de RDV sont interfacés avec la plateforme SAS

<i>Statut d'avancement des travaux</i>	<i>Développements finalisés sur la prise de rendez-vous de bout en bout (étape n°1+2)</i>	<i>Développements finalisés uniquement sur la remontée des créneaux (étape n°1)</i>	<i>Développements en cours de la part des éditeurs (sur les étapes 1 et 2)</i>
<i>Liste des éditeurs</i>	<p><b>18</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doctolib</li> <li>• Keldoc</li> <li>• MonMédecin.org</li> <li>• 48h chrono</li> <li>• SMS in SITU</li> <li>• Medaviz</li> <li>• Agenda5</li> <li>• Anamnèse</li> <li>• Clickdoc</li> <li>• Callibri</li> <li>• Divoluci</li> <li>• CPTS Rendez-Vous</li> <li>• LeMedecin.fr</li> <li>• i-agenda</li> <li>• MAIIA</li> <li>• Wareld</li> <li>• H24 Care</li> <li>• LogicielNet</li> </ul>	<p><b>5</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Urgences Chrono</li> <li>• Ubiclic</li> <li>• SimplyMed</li> <li>• Clikodoc</li> <li>• AccueilPro</li> </ul>	<p><b>19</b></p> <p>Mipih, Alta-Strada, Consultaway, Agenda en ligne, MQM, MBT, Opta, InzeeCare, Qare, Doctodispo, Flexivac, Alphath, Perfactive, MadeForMed, GPS Santé, Bealy, Tempora, Aegle, LogicRdv</p>
<i>Impact si j'utilise ces solutions</i>	<p>✓ L'OSNP peut prendre directement rendez-vous pour le compte du patient via la solution</p>	<p>✗ L'OSNP finalise la prise de rendez-vous par téléphone</p>	<p>✗ L'OSNP n'a aucune visibilité sur la disponibilité, il n'est donc pas en capacité de prendre un rendez-vous (par téléphone ou via la solution)</p>

Pour les logiciels interfacés, **deux types de créneaux remontent** sur la plateforme SAS :

- Les créneaux **ouverts au grand public/nouveaux patients**
- Les créneaux **configurés pour les soins non programmés** ( plage typée sur le logiciel professionnel « Soins non programmés » ou « urgences »)

\* La régulation peut voir les créneaux disponibles dans les 72h (possibilité de filtrer selon le degré d'urgence).

## **EN PRATIQUE :**

- Dans la recherche des régulateurs, **priorité est donnée aux créneaux des médecins ayant indiqué participer au SAS.**
- Souvent, **les régulateurs téléphonent au médecin** pour confirmer une orientation sur une plage « grand public ».

La régulation visualise l'offre disponible autour de l'adresse précise du patient (le cercle concentrique est ajustable) :

The screenshot displays the SAS (Service d'Accès aux Soins) interface. On the left, the profile of Dr. Sylvie Juarez, a general practitioner, is shown. Her address is 3 Rue Louis Auguste Blanqui, 59124 Escaudain. The interface lists her available appointment slots for today (Mar 2), tomorrow (Mer 3), and the day after (Jeu 4). A search bar on the right shows the location '59220 Denain' and a search icon. On the right side of the screen, a map displays the geographical area around Denain, with a blue concentric circle indicating the search radius. The map shows various locations and their availability status, with green icons indicating available slots and blue icons indicating unavailable slots.

**Service d'Accès aux Soins**  
Un service de Santé.fr

3 Rue Louis Auguste Blanqui, 59124 Escaudain

17h00 - 19h00	17h00 - 19h00	17h00 - 19h00
0/2	0/2	0/2

**Dr Juarez Sylvie**  
Médecin généraliste

Médecine générale

**Nom CPTS**  
Communautés Professionnelles Territoriales De Santé

**Tel. CPTS**  
06 84 59 08 96

85 Rue Henri Durre, 59590 Raismes

Ouvert - Ferme à 19h00

03 27 29 69 72

uniquement sur rdv auprès de ma secrétaire

AUJOURD'HUI Mar 2	Mer 3	Jeu 4
18h30 - 18h45	00h15 - 15h30	00h15 - 15h30
18h30 - 18h45	08h00 - 08h30	08h00 - 08h30
18h30 - 18h45	15h15 - 15h30	15h00 - 15h30
	15h15 - 15h30	15h00 - 15h30

[Voir plus de créneaux](#)

← Espace de formation ← FAQ 👤 Ismaël Salah

Consultation de médecine générale 59220 Denain

# Et les CPTS dans tout ça?

**Avez-vous bénéficié de la sensibilisation au ROR  
(organisée par le GRADeS les 6 février et 15 mars 2024)?**

**Oui**  
**Non**



Une prochaine (et dernière) session est planifiée le 16 avril.

# Pourquoi utiliser le ROR ?

## Rôle dans le fonctionnement du SAS

ROR = répertoire de **l'offre de soins** sur le territoire\*

Le SAS utilise directement les **données du ROR** (téléphone, coordonnées...) pour **orienter les patients**

Pour le **bon fonctionnement du SAS**, les CPTS doivent donc renseigner leur offre dans le ROR

**Formation :**  
le 16/04/2024  
12h-13h

**Inscription :**  
[ror@esante-hdf.fr](mailto:ror@esante-hdf.fr)

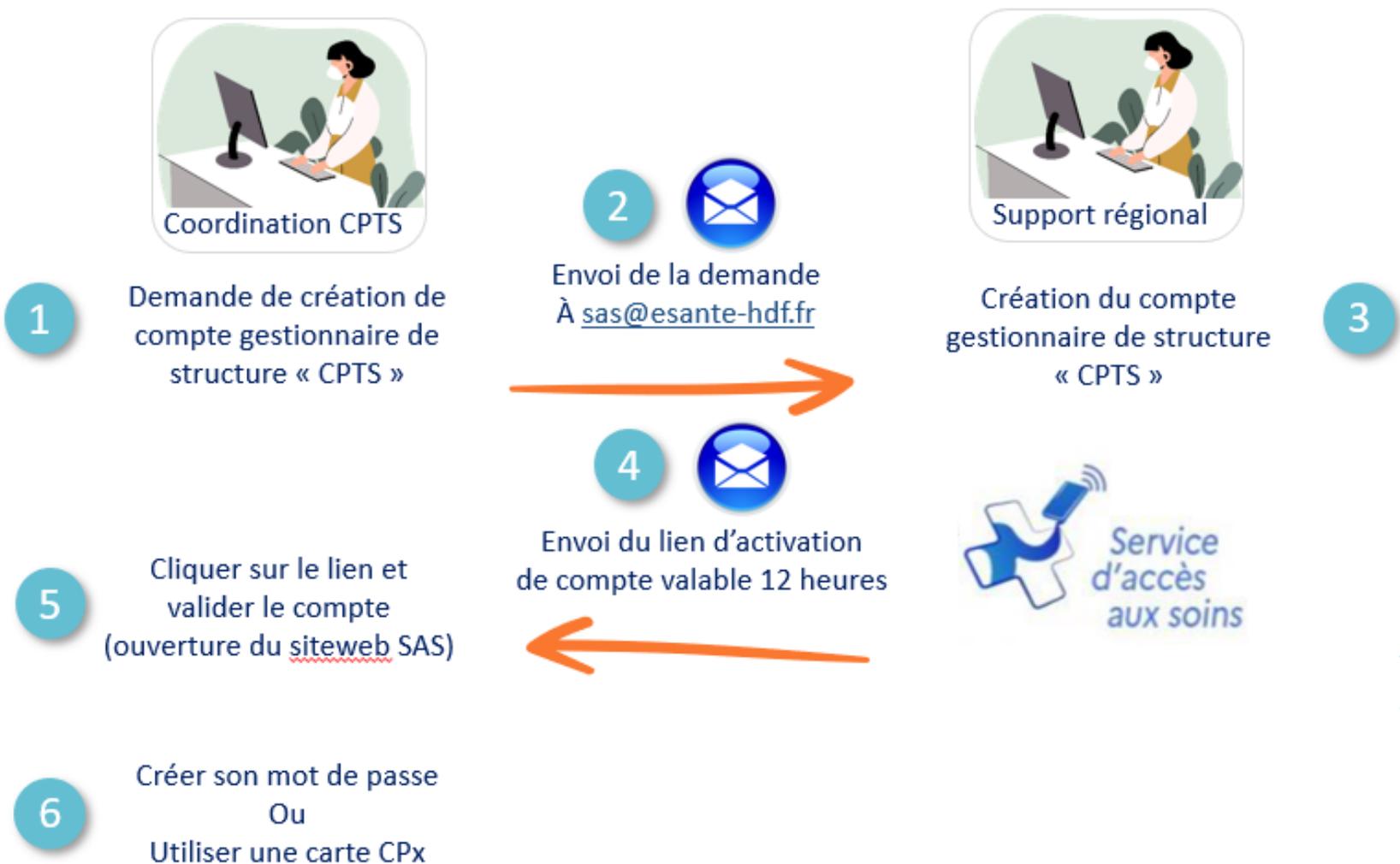
## Le lien avec le ROR permettra :

- **d'intégrer les zones d'intervention des CPTS sur le SAS**
- de faire remonter dans les résultats de la recherche **la CPTS associée à la localisation du patient**
- **d'intégrer les coordonnées et de mettre à jour les contacts** à destination de la régulation



Les coordonnées ont été prérenseignées à l'aide du Finess  
→ Pas le contact des SNP !

## Intégration des CPTS inscrites au ROR à la plateforme SAS :



### Prérequis:

Remplissage des informations de la CPTS dans le ROR

→ Permet d'avoir le territoire couvert par la CPTS + le numéro de contact de la CPTS sur les SNP (s'il existe)

A ce jour, 40 comptes de gestionnaire de structure CPTS ont été créés sur la plateforme SAS

# Evolution récente : Modalités d'inscription à la plateforme SAS pour les CPTS

Les créneaux affichés sur la plateforme SAS des effecteurs participant via une CPTS proviennent :

- Soit d'**une saisie par le médecin** (dans le logiciel interfacé ou l'agenda SAS)
- Ou, si le logiciel du médecin est non interfacé, d'**une saisie par le gestionnaire de structure CPTS** (dans l'agenda SAS)

=> Perspective fin 2024, intégration sur la plateforme SAS d'un agenda structure propre à la CPTS (interfacé ou non)

Représentation d'une CPTS avec ses participants dans la plateforme numérique SAS au **23 avril 2024**

**CPTS Suresnes**  
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

^ Info complémentaires  
Information de contact de la CPTS  
Information complémentaires de la CPTS

**Dr Aot Axelle**  
Médecin généraliste  
99 Rue de Charonne, 75011 Paris

Lun 24	Mar 25	Mer 26
10h00	12h00	10h00
14h00	14h00	10h00

**Dr Pizzuti Melissa**  
Médecin généraliste  
4 Impasse Barrier, 75012 Paris

Lun 24	Mar 25	Mer 26
10h00	12h00	10h00
		10h00

[Lien vers la liste des PS de la CPTS](#)

***Question : Avez-vous votre compte gestionnaire ?***

Oui

Non



## S'authentifier sur le SAS en tant que Gestionnaire de structure CPTS



Service d'Accès aux Soins  
Un service de Santé.fr

 Se connecter



Coordination CPTS

1

Se rendre sur  
<https://sas.sante.fr>  
Et cliquer sur  
« Se connecter »



### Bienvenue sur la Plateforme Numérique du Service d'Accès aux Soins

- ✓ Mettre à disposition des créneaux de consultation pour le SAS
- ✓ Faire une recherche de créneaux disponibles sous 48h
- ✓ Orienter des patients
- ✓ Déclarer des périodes d'indisponibilités

1

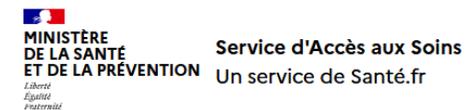
SE CONNECTER

## S'authentifier sur le SAS en tant que Gestionnaire de structure CPTS



2

S'authentifier votre email/mot de passe  
Et cliquer sur  
« Connexion »  
ou se connecter avec  
votre carte CPx le cas  
échéant



### CONNECTEZ-VOUS À VOTRE COMPTE

Identifiez-vous pour accéder au Service d'Accès aux Soins

Adresse électronique

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

CONNEXION

2



# Présentation de la page d'accueil du Gestionnaire de structure CPTS



3

La page de profil affiche la liste des effecteurs de soins inscrits au SAS

-----  
Les effecteurs doivent avoir indiqué lors de leur inscription :  
Participer « via CPTS »  
et  
saisir le nom de la CPTS

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION**  
Liberté Équité Pluralisme

**Service d'Accès aux Soins**  
Un service de Santé.fr

← Espace de formation ← FAQ ⓘ Ismaël Salah

Renseigner une spécialité, une struc Renseigner une adresse 🔍

A+ A-

## Bonjour

Bienvenue sur votre page personnalisée de la plateforme Service d'Accès aux Soins.

### VOS STRUCTURES LIÉES

#### Communauté Professionnelle Territoriale De Santé

Aucun professionnel de santé n'est actuellement inscrit au SAS au sein de cette CPTS.

#### Communautés Professionnelles Territoriales De Santé

Liste des professionnels de santé inscrits au SAS au sein de la CPTS

Dr Mbock Gilbert	Médecine générale	Inscrit le 11/07/2023	VOIR DÉTAIL
Dr Cachera Philippe	Médecine générale	Inscrit le 11/07/2023	VOIR DÉTAIL
Dr Devotte Franck	Médecine générale	Inscrit le 24/05/2023	VOIR DÉTAIL
Dr Stefanuto Philippe	Médecine générale	Inscrit le 07/06/2023	VOIR DÉTAIL
Dr Boutmy Annelore	Médecine générale	Inscrit le 11/07/2023	VOIR DÉTAIL
Dr Panzani Renaud	Médecine générale	Inscrit le 20/04/2023	VOIR DÉTAIL
Dr Pagu Kalach Otilia	Médecine générale	Inscrit le 30/12/2023	VOIR DÉTAIL

3

?

# Présentation de la page de profil d'un effecteur SAS interfacé via CPTS



5 La page de profil de l'effecteur SAS s'affiche

6 Visualisation de l'adresse et des coordonnées téléphoniques

7 Disponibilités :  
Affiche les disponibilités de l'agenda SAS de l'effecteur

Les agendas des logiciels de prises de rendez-vous sont dorénavant affichés

8 Info. Complémentaires:  
fonctionnalité disponible  
23 avril

The screenshot shows the profile page for Mbock Gilbert, a SAS provider. The page is titled 'Service d'Accès aux Soins' and is part of the 'MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION' website. The profile includes the following information:

- Navigation:** 'Espace de formation', 'FAQ', and user name 'Ismaël Salah'.
- Search:** Two search bars: 'Renseigner une spécialité, une struc' and 'Renseigner une adresse'.
- Header:** 'Service d'Accès aux Soins', 'Un service de Santé.fr', and a 'Retour' button.
- Profile Name:** 'Mbock Gilbert'.
- Vos adresses:** A section containing:
  - Adresse 1:** 570 Rue Arthur Brunet, 59220 Denain
  - Téléphone:** 03 27 30 33 33
  - Dernière mise à jour:** le 11/01/2024
- Disponibilités:** A calendar view for '15 mars 2024 - 17 mars 2024'. It shows:
  - Ven. 15:** 'Pas de créneau disponible' (marked with 7).
  - Sam. 16:** Two available slots: '08h00' and '08h15' (both marked with 7).
  - Dim. 17:** 'Pas de créneau disponible'.
- Informations complémentaires:** A section with an 'ÉDITER' button and the text 'Éditer pour ajouter des informations complémentaires' (marked with 8).

# Présentation de la page de profil d'un effecteur SAS non interfacé via CPTS



5

La page de profil de l'effecteur SAS s'affiche

6

Visualisation de l'adresse et des coordonnées téléphoniques

7

Disponibilités :  
Affiche les disponibilités de l'agenda SAS de l'effecteur possibilité pour les gestionnaires de les éditer

8

Possibilité de configurer une période d'indisponibilité

9

Possibilité de configurer les infos complémentaires dans ce cas de figure

5



Service d'Accès aux Soins  
Un service de Santé.fr

← Espace de formation ← FAQ @ Ismaël Salah

Renseigner une spécialité, une struc

Renseigner une adresse

← Retour

A+ A-

## Dr Flament Marine

Vos adresses

Adresse 1 : Chemin des Biefs, 59111 Lieu-Saint-Amand

Téléphone : 03 27 31 11 58

Dernière mise à jour le 17/04/2023



Disponibilités

ÉDITER

Consultation en cabinet Téléconsultation Visite à domicile

15 mars 2024 - 17 mars 2024

Ven. 15

14h00 - 14h30

Sam. 16

Pas de créneau disponible

Dim. 17

Pas de créneau disponible



Périodes d'indisponibilité

ÉDITER

du 14/04/23 au 14/04/23

8



Informations complémentaires

ÉDITER

Éditer pour ajouter des informations complémentaires

9

# Présentation de la création des disponibilités agenda SAS



- 1 Cliquer sur créer des disponibilités
- 2 La fenêtre d'ajout/modif. des disponibilités s'affiche
- 3 Ajouter la date, l'horaire, choisir entre recevoir un patient sur le créneau ou recevoir plusieurs patients sur cette plage.
- 4 Sélectionner le type de consultation
- 5 Choisir le(s) jour(s) de récurrence hebdomadaire le cas échéant Et enfin cliquer sur « Enregistrer »

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION**  
Liberté Égalité Solidarité

**Service d'Accès aux Soins**  
Un service de Santé.fr

← Retour

## Ajouter ou modifier vos disponibilités

Adresse : 116 Rue Henri Barbusse, 59220 Denain

**1**

DISPONIBILITÉS  RÉSERVÉS

**> 5 février 2024 - 11 février 2024**

	Lun 5	Mar 6	Mer 7	Jeu 8
00:00				
01:00				
02:00				

**2 AJOUTER OU MODIFIER DES DISPONIBILITÉS** X

Vous pouvez superposer vos disponibilités sans rendez-vous, sur rendez-vous à domicile. Lorsque vous êtes en congés, pensez à supprimer vos disponibilités.

Date \* : jj/mm/aaaa  De \* : 08h00  A \* : 20h00

Je peux recevoir un patient sur ce créneau de disponibilité.  
(Ex. : 10h00-10h15, 10h15-10h30, ...)

**3**  Je peux recevoir 0 patients sur cette plage horaire

Type de consultation :

Consultation en cabinet  Téléconsultation  Visite à domicile

**4** **5** Créer une récurrence hebdomadaire :

Chaque Lundi  Chaque Mardi  Chaque Mercredi  Chaque Jeudi  Chaque Vendredi  Chaque Samedi  Chaque Dimanche

## 12 Mars 2024 :

**Visibilité sur les créneaux éditeurs** qui remontent automatiquement dans le profil du professionnel

## Avril 2024 :



**Utilisation du ROR comme source de donnée pour le numéro contact**

Si la CPTS n'est pas inscrite au ROR au 23 avril, les médecins ne pourront pas s'inscrire sur la plateforme SAS en déclarant leur participation au SAS via la CPTS.

## 23 Avril 2024 :

**Possibilité d'afficher des informations complémentaires** par l'effecteur même lors de l'utilisation d'un outil interfacé  
Visibilité de la disponibilité des créneaux en 1er lieu par le biais du compte CPTS puis si besoin sur la liste des médecins participant à la CPTS

## Fin 2024 :

**Intégration sur la plateforme SAS d'un agenda structure propre à la CPTS** (interfacé ou non)

En cas de problème technique rencontré sur la plateforme SAS, n'hésitez pas à consulter la FAQ <https://sas.sante.fr/sas/faq> et contacter le support via le formulaire de contact. Un espace de formation est accessible à tous <https://sas.sante.fr/formation>.

## FAQ en ligne SAS



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION  
Service d'Accès aux Soins  
Un service de Santé.fr

### Vous avez besoin d'aide ?

Faire aux questions

- Perte de login / mot de passe
- Problème de connexion par Pro Santé Connect
- Demande de création d'un compte
- Déclaration d'un bug ou d'un incident

Vous avez perdu votre login ?

Vous avez perdu votre mot de passe ?

## Formulaire de contact



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION  
Service d'Accès aux Soins  
Un service de Santé.fr

### Formulaire de contact

Vous êtes : Sélectionner votre rôle utilisateur

Votre demande concerne : Un renseignement sur le SAS / question métier

Nom

Prénom

Téléphone

Adresse E-Mail

Territoire : Choisissez un territoire ...

Message

Pièce(s) jointe(s) AJOUTER UN FICHIER

## Espace de formation dédié



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION  
Service d'Accès aux Soins  
Un service de Santé.fr

← Espace de formation ← FAQ → Se connecter

### ESPACE DE FORMATION

← Retour à l'accueil

Vous êtes : GESTIONNAIRE DE STRUCTURES

- 1 INDiquer PARTICIPER AU SAS

INDiquer PARTICIPER AU SAS

PARTICIPER AU SAS EN TANT QU'ASSOCIATION SOS MÉDECINS

PARTICIPER AU SAS EN TANT QU'ASSOCIATION SOS MÉDECINS

En tant que gestionnaire de structure, vous pouvez indiquer participer au SAS, dans votre tableau de bord, en cliquant sur le bouton « *Editer les paramètres* » : vous accédez au formulaire de déclaration de participation au SAS.

Le support régional peut être contacté à cette adresse : [sas@esante-hdf.fr](mailto:sas@esante-hdf.fr)

## Sondage

**Besoin de renseignements complémentaires ?**



# ③ Quel impact sur votre organisation de CPTS ?

## Actuellement,

- Organisation par la CPTS des SNP sur son territoire (recensement des carences et proposition d'une nouvelle organisation si besoin)
- Obligation de s'articuler avec le SAS.
- Liberté pour les médecins de participer aux SNP de la CPTS et/ou au SAS
- Inscription individuelle des médecins sur la plateforme (en indiquant « au titre de la CPTS » ou « MSP » ou « individuelle »)
- Financement des médecins uniquement si
  - Médecin inscrit sur la plateforme (forfait structure de 1400€) – indépendant de l'orientation de patients ou non
  - Réorientation d'un patient par le SAS (supp SNP + 15€ dans la limite de 20 cotations par semaine par praticien)

## Mais difficultés rencontrées

- Modalités d'articulation avec le SAS => logique collective de la CPTS versus logique individuelle de la plateforme
- Modalité de rémunération : les + 15€ versés uniquement en cas d'orientation par le SAS

**=> Quels sont les bénéfices pour les CPTS de ces évolutions ?**

- Agenda partagé sans ligne téléphonique dédiée
- Mise en place d'un secrétariat avec ligne téléphonique (personne physique ou secretariat délocalisé)
- Centres de SNP
- Sollicitation directe d'un professionnel via une application numérique (1<sup>er</sup> dispo 1<sup>er</sup> servi – exemple : *Entr'actes...*)

*Question : quelle est votre organisation CPTS ?*

## Planning partagé sans ligne dédiée SNP

Réalisation par la CPTS d'un agenda SNP propre à la CPTS avec mise en commun des créneaux disponibles par les médecins volontaires

Les médecins de ma CPTS font remonter leurs créneaux disponibles sur un agenda commun visible par eux et la coordinatrice de la CPTS uniquement. Les régulateurs du SAS peuvent ils avoir accès à cet agenda ?

Actuellement, la régulation n'a pas de visibilité sur ces créneaux SNP de l'agenda partagé de la CPTS. Les médecins doivent les renseigner également sur la plateforme SAS s'ils souhaitent mutualiser les créneaux SNP avec le SAS  
A compter d'avril 2024, la CPTS pourra renseigner ces créneaux directement dans la plateforme et à partir de fin 2024, cet agenda pourra directement être intégré sur la plateforme.

Les médecins m'ont donné leur accord pour utiliser leur créneaux SAS également pour les SNP de la CPTS, est il possible de générer un agenda partagé propre à la CPTS à partir des disponibilité des médecins renseignés dans la plateforme SAS ?

Non cette fonctionnalité n'est pas encore possible.

Cas d'usage : Numéro de téléphone dédié aux SNP de la CPTS avec réorientation des SNP dans un cabinet médical

- Communication à la CPTS des disponibilités des médecins
- Formalisation d'un agenda partagé commun entre les CPTS et création d'un ligne téléphonique
- Appel pour un SNP (soit par la population ou des professionnels uniquement des territoire)
- Réorientation par la secrétaire vers le médecin disponible

Est il possible pour un médecin d'indiquer dans la plateforme le numéro de la CPTS à la place de son propre numéro ?

Aujourd'hui le médecin doit indiquer son propre numéro mais la possibilité d'indiquer dans le commentaire sa volonté que la régulation contacte la CPTS.

Grace au compte gestionnaire, il sera possible d'indiquer le numéro de la CPTS en dessous du nom du médecin

Les médecins peuvent ils indique dans la plateforme les même créneaux que ceux indiquer pour les SNP ?

Oui, cela est possible. Grace au compte gestionnaire, ces disponibilités pourront être renseignés par la coordinatrice à la place du médecin



Communauté Professionnelle  
Territoriale de Santé VAL DE SAMBRE

**LES SOINS NON PROGRAMMÉS**  
Pour les cantons de MAUBEUGE,  
HAUTMONT, JEUMONT, SOLRE-LE-  
CHATEAU et BAVAY

 **03.27.62.21.80**

➤ Pour toute demande de soins ressentis comme urgent, mais relevant de la médecine générale

➤ Consultation et téléconsultation si votre médecin traitant ne peut pas vous recevoir

**HORAIRES DU SECRETARIAT**  
DU LUNDI AU VENDREDI  
9h-12h / 13h30-18h

**LE SAMEDI**  
9h-12h



## Cas d'usage 3 : Centre de Soins non-programmés dédiés à la CPTS

- **Identification d'un lieu fixe de SNP**
- **Médecins volontaires réalisant des vacations pour le CSNP**
- **Formalisation d'horaire d'ouverture en fonction des disponibilités des médecins**
- **Modalités de contact propre à chaque centre (numéro d'appel ou uniquement agenda visible par la régulation ?)**

Est il possible de renseigner dans la plateforme le Centre de SNP avec des horaires et son adresses sans mention des médecins y exerçant ?

Non il n'est pas encore possible d'identifier un centre de SNP sans identification des médecins.

Une demande a été faite au national pour la possibilité de créer un second lieu d'exercice pour les CPTS et afficher directement le CSNP sur la plateforme. Dans l'attente, les médecins peuvent déclarer un second lieu d'exercice auprès du CDOM pour permettre son intégration au RPPS et sa visibilité sur la plateforme. Il peut renseigner ses plages de disponibilités sur le centre via l'agenda SAS.

Est il possible pour le régulateur de prendre RDV directement dans l'agenda du Centre ?

Non, cela n'est pas encore possible car le Centre n'a pas de compte gestionnaire. En revanche, si le centre a un logiciel de prise de RDV; la CPTS peut donner des accès à la régulation SAS ou si numéro de contact pour la prise de RDV, elle peut le transmettre à la régulation SAS

## Cas d'usage 4 : Utilisation d'une application dite « place de marché »

- Inscription des médecins sur une application numérique avec géo-localisation
- Demande de SNP sur le secteur
- Information des médecins les plus proches de la demande
- Choix des médecins de prendre la demande ou non la demande en fonction de leur disponibilité

La plateforme SAS a-t-elle une visibilité sur les médecins inscrits sur cette plateforme

Non, pas encore. Seuls les créneaux renseignés (par médecin ou CPTS) sont visibles par le régulateur.

Est il possible pour le médecin inscrit sur cette application de recevoir un patient en provenance du SAS

Oui sous réserve qu'il se soit également inscrit sur la plateforme SAS. La CPTS peut également informer le SAS de son organisation et le régulateur pourra alors contacter directement la CPTS en cas de demande sur le secteur pour que celle-ci la relaie ensuite sur l'application.

**La création du compte gestionnaire de la CPTS permettra-t-elle aux médecins participants aux SNP de la CPTS de percevoir le forfait de 15€ en cas de réorientation par la CPTS ?**

Non, les règles de facturation du supplément SNP restent les mêmes : les 15€ restent facturables qu'en cas de réorientation par le SAS vers le médecin.  
Toutefois, cette évolution va de faciliter la mutualisation des créneaux SAS et SNP de leur CPTS ce qui peut avoir un impact sur le nombre de réorientation par le SAS

**Aucun médecin de ma CPTS ne souhaite participer aux SAS, que peut faire la CPTS ?**

La participation au SAS reste sur la base du volontariat. La CPTS ne peut avoir qu'un rôle d'information et de sensibilisation des médecins. Cependant la CPTS doit prévoir une articulation entre le SAS et son organisation sur les SNP

**Est-ce que mon compte gestionnaire me permettra de connaître l'ensemble des médecins de mon territoire inscrits sur la plateforme SAS ?**

Non, votre compte gestionnaire ne vous permettra de connaître uniquement les médecins ayant déclaré participer au SAS via sa CPTS.

## En synthèse, les avantages du compte gestionnaire

- Fin de la double saisie des créneaux par le médecin
- Le gestionnaire du compte de structure peut remonter les créneaux des médecins dédiés aux SNP
  - Centralisation des informations
- Un seul numéro contact (via le ROR) pour tous les médecins du territoire
  - Organisation structurée de façon numérique



# SAS Infirmiers : Où en est on ?

# Calendrier de déploiement



Nord

Avril 2024



Somme

Mai 2024



Pas de  
Calais  
Aisne  
Oise

Été 2024

Fonctionnement de ContactIDEL :

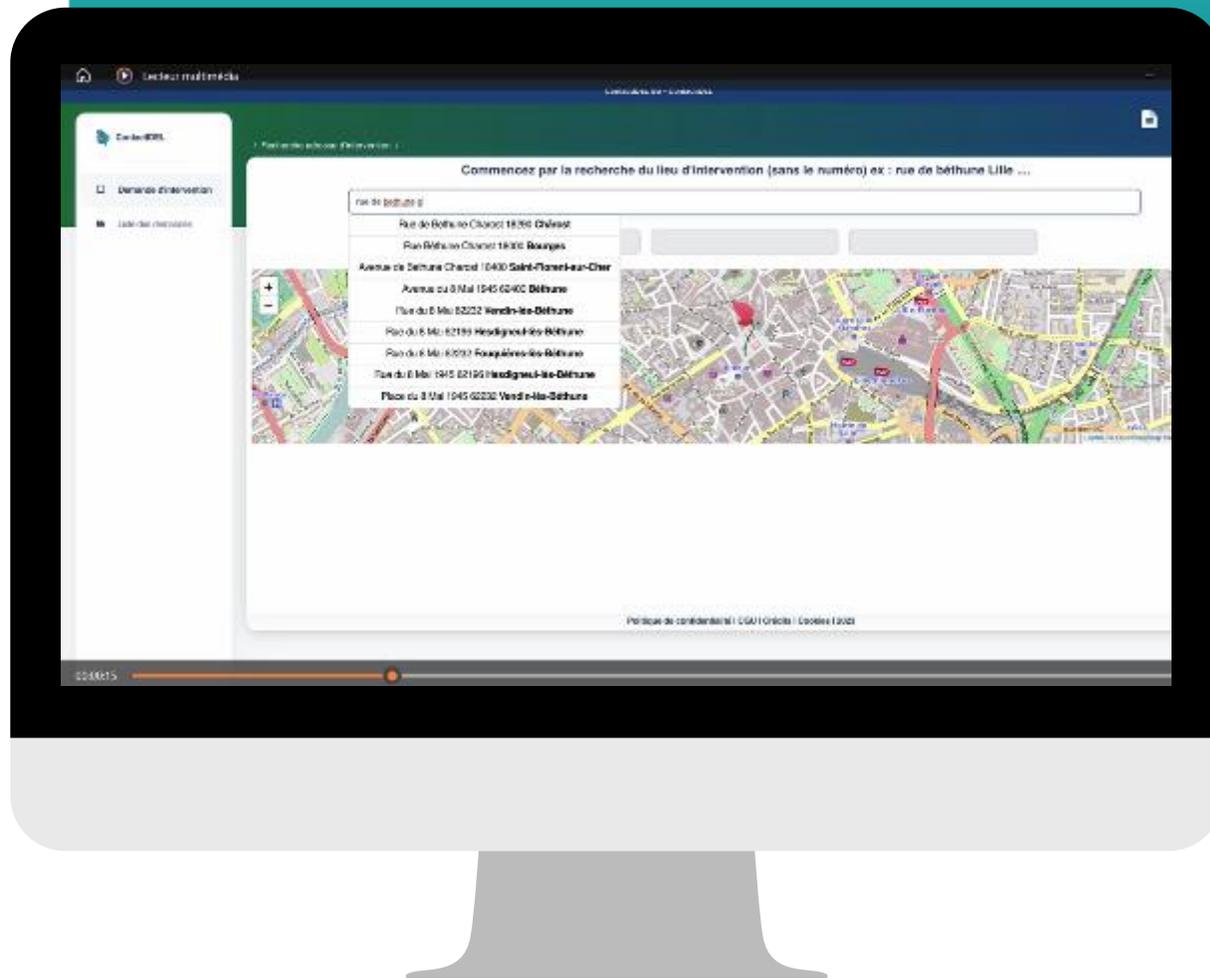
<https://www.urps-infirmiers-hdf.fr/wp-content/uploads/2024/01/VID-20240127-WA0000.mp4>

# Thématiques de mobilisation

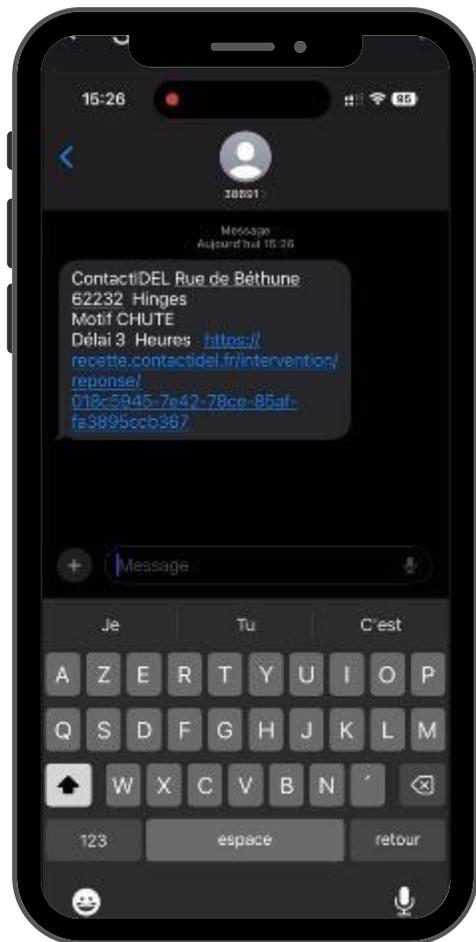
Les modalités d'intervention en SNP ont été définies selon 8 protocoles validés par des IDEL et des médecins régulateurs :

- Bilan de chute
- Epistaxis
- Evaluation dyspnée
- Pansement
- Paramètres vitaux
- Sonde urinaire
- Stomie
- Trachéotomie

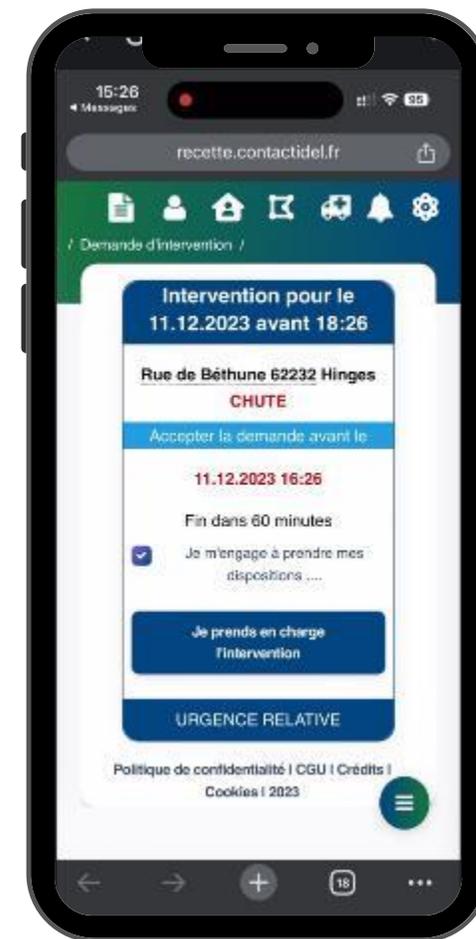
# ContactIDEL – régulation



- Sollicitation par la régulation par « géolocalisation » des IDEL disponibles
- Principe du moteur de recherche selon le domicile du patient
- Réception SMS par les IDEL disponibles sur le secteur choisi
- IDEL accepte la prise en charge en cliquant sur le lien

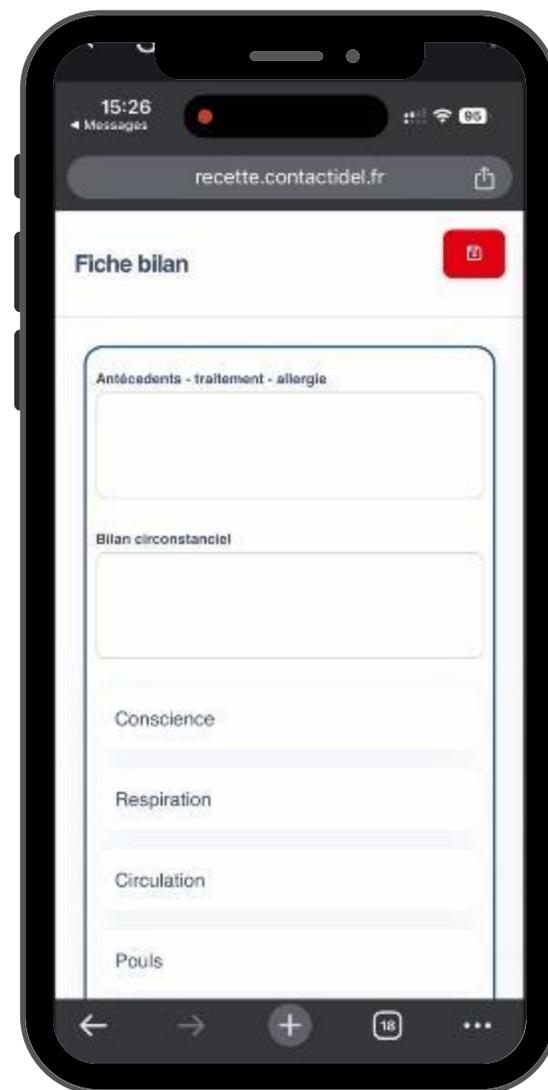


Je clique sur le lien  
et je suis renvoyé directement sur la  
plateforme ContactIDEL  
Je valide ma prise en charge





Réception du numéro de dossier  
régulation  
(sera la référence du dossier)  
et réception du numéro contact  
du régulateur pour la prise de  
contact ainsi que les données de  
prise en charge

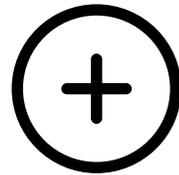


# Envoi et Retour régulation



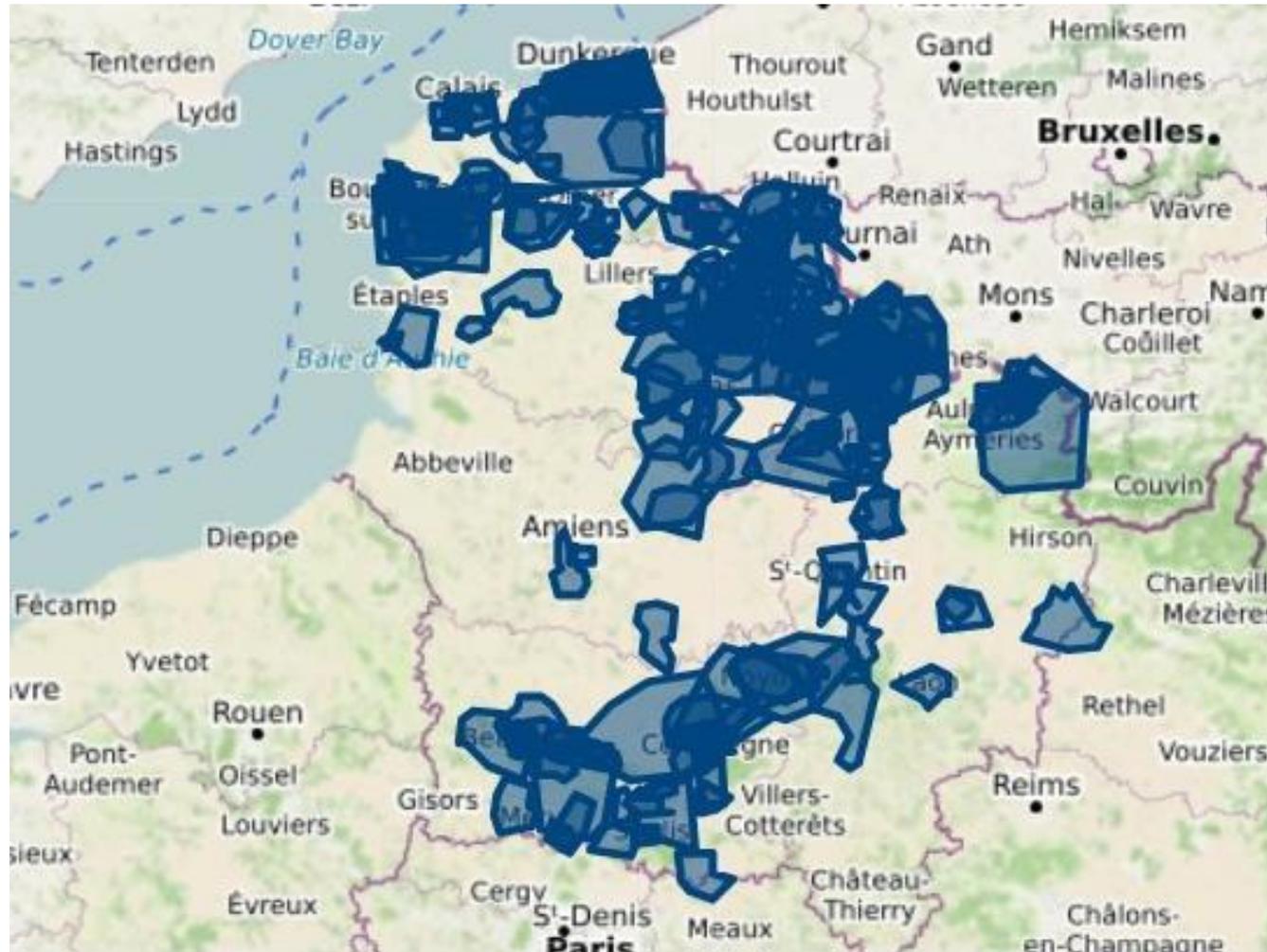
Appel à la régulation

Numéro dédié (ligne direct régulateur)



Envoi électronique de la fiche récapitulative à la régulation et à l'infirmier pour son dossier de soins.





Un déploiement en  
progression constante

## Inscrits sur la région : 462

02 Aisne	59 Nord	60 Oise	62 Pas-de-Calais	80 Somme
31	220	54	138	19

# Quel role pour les CPTS ?

Les CPTS peuvent contribuer :

- En communiquant sur ContactIDEL auprès des IDEL de leur territoire.
- En valorisant les besoins de leurs bassins démographiques.
- En relayant auprès des IDEL les webinaires d'information et leurs replay.

- Prochaines rencontres Inter-CPTS

Jeudi 30 mai (8h30 – 16h30)

Journée régionale des CPTS

à l'Hôtel de Région à Lille

✓ Envoi du programme et du lien d'inscription ce jour !

Communautés Professionnelles  
Territoriales de Santé (CPTS)

Une journée pour en parler !

4<sup>ème</sup> journée régionale sur les CPTS

Jeudi 30 mai 2024

Hôtel de Région - Lille

151 Avenue du Président Hoover

8h30 - 16h30



Organisé par :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



UNION  
des **URPS**  
HAUTS-DE-FRANCE



03 20 14 22 12



[contact.cpts@urps-hdf.fr](mailto:contact.cpts@urps-hdf.fr)



MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE



[www.urps-hdf.fr](http://www.urps-hdf.fr)

